

CONVOCATION

Assemblée régionale de l'URAASS Auvergne-Rhône-Alpes

Jeudi 6 juin 2024 – de 14h00 à 16h30

**Lieu : Salle Appleton – Palais de l'Université – Lyon 3
15 quai Claude Bernard – 69007 Lyon**

Cher(e) Membre,

J'ai le plaisir de vous adresser la convocation à notre prochaine Assemblée régionale qui aura pour ordre du jour :

1. Actualités
 - Accueil des nouveaux adhérents
 - « Radio assos » : le forum de vos actus...
2. Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée régionale du 22 novembre 2023
3. Rapport moral de la Présidence de la délégation pour l'année 2023 : audition
4. Rapport d'activité de la délégation sur l'année 2023 : débats et adoption
5. Rapport de gestion de la délégation pour l'exercice 2023 : audition et échanges
6. Les inégalités territoriales en santé : parlons-en ensemble ! (ateliers)
7. Questions diverses

Les documents suivants sont consultables en ligne sur : <https://auvergne-rhone-alpes.france-assos-sante.org/2024/05/06/assemblee-regionale-du-6-juin-2024/>

- PV de l'assemblée régionale du 22 novembre 2023
- projet de résolutions
- rapport d'activité 2023
- rapport de gestion 2023
- résultats de l'enquête régionale sur les inégalités territoriales en santé (disponible le 1^{er} juin)
- pouvoir

Seules les associations présentes ou représentées pourront prendre part au vote, c'est pourquoi nous vous remercions de nous confirmer votre présence par mail (à auvergne-rhone-alpes@france-assos-sante.org).

Si, en tant que représentant légal ou régional de votre association (contact indiqué dans le bulletin d'adhésion), vous ne pouvez assister à cette assemblée régionale, nous vous invitons à vous faire représenter par un mandataire. Vous trouverez à cet effet un « pouvoir » en pièce jointe que vous voudrez bien, après l'avoir complété et signé, remettre à votre mandataire ou retourner à notre siège régional (par mail – auvergne-rhone-alpes@france-assos-sante.org - ou courrier : 129, rue de Créqui, 69006 Lyon).

A noter que chaque membre ne peut détenir, en dehors de son droit de vote, plus d'un seul pouvoir formellement donné par un membre non présent.

L'équipe de France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes, se tient à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions sur cette prochaine échéance.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Le 6 mai 2024

France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes
Le Président



François BLANCHARDON